EPIDEMIE DE 1878.

Population 214,000.

	Nouv. cas.	Total.	Décès.	Total
Juillet				
21	—	—	—	7
22	—	—	1	8
23	—	19	2	10
24	2	21	1	11
25	2	23	2	13
26	13	36	5	18
27	18	54	3	21
28	5	59	7	28
29	21	80	5	33
30	24	104	1	34
31	31	135	5	39
Août				
1	24	159	7	46
2	36	195	7	53
3	38	233	7	60
4	20	253	11	71
5	28	281	12	83
6	35	316	5	88
7	37	353	7	95
8	34	387	11	106
9	44	431	12	118
10	35	466	8	126
11	22	488	14	140
12	31	519	12	152
13	43	562	21	173
14	134	696	20	193
15	98	794	17	210
16	108	902	29	239
17	73	975	27	266
18	115	1090	47	313
19	129	1219	42	355
20	136	1355	41	396
21	107	1462	40	436
22	88	1550	58	494
23	123	1673	40	534
24	193	1866	42	576
25	163	2029	33	609
26	225	2154	44	653
27	194	2948	49	702
28	220	2568	57	759
29	140	2708	49	808
30	169	2877	59	867
31	234	3111	48	915
Septembre				
1	260	3371	88	1008
2	209	3570	88	1091
3	327	3907	83	1174
4	212	4159	72	1246
5	201	4320	86	1332
6	289	4609	61	1393
7	232	4841	77	1470
8	226	5067	81	1551
9	144	5211	87	1638
10	230	5441	80	1718
11	253	5694	90	1808
12	212	5909	57	1865
13	228	6137	58	1923
14	309	6446	59	1982
15	149	6596	59	2041
16	108	6703	73	2114
17	223	6926	62	2176
18	252	7178	68	2244
19	195	7373	55	2299
20	165	7583	69	2368
21	105	7643	62	2430
22	195	7838	40	2470
23	134	7972	44	2514
24	139	8111	58	2572
25	100	8211	36	2608
26	129	8340	44	2652
27	122	8462	51	2703
28	159	8462	55	2758
29	264	8621	52	2810
30	100	8885	35	2845
Octobre				
1	231	9216	54	2896
2	186	9402	56	2952
3	111	9513	51	3003
4	305	9818	54	3057
5	283	10303	52	3112
6	125	10485	59	3171
7	84	10600	41	3212
8	149	10786	49	3261
9	143	10929	42	3303
10	113	11042	48	3351
11	164	11206	49	3400
12	203	11409	40	3440
13	128	11537	50	3490
14	183	11720	29	3519
15	135	11853	30	3549
16	110	11965	28	3575
17	128	12093	24	3599

EPIDEMIE DE 1905.

Population 327,000.

	Nouv. cas	Total	Décès	Total
Juillet				
Du 13 au				
24	150	150	27	27
25	7	157	4	31
26	12	169	6	37
27	26	195	2	39
28	21	216	3	42
29	29	245	7	49
30	27	272	3	52
31	21	293	5	57
Août				
1	42	335	6	63
2	32	367	11	74
3	54	421	5	79
4	43	464	5	84
5	30	494	8	92
6	30	524	8	100
7	32	556	8	108
8	60	616	4	112
9	63	679	7	119
10	68	747	5	124
11	61	808	9	133
12	105	913	9	142
13	50	963	12	154
14	55	1018	12	166
15	62	1080	6	172
16	66	1146	4	176
17	74	1220	4	180
18	62	1282	8	188
19	58	1340	4	192
20	45	1385	4	196
21	61	1446	9	205
22	57	1503	9	214
23	53	1556	5	219
24	44	1600	7	226
25	65	1665	6	232
26	47	1712	10	242
27	31	1743	13	255
28	45	1788	5	260
29	45	1832	7	267
30	46	1878	4	271
31	41	1919	6	277
Septembre.				
1	39	1958	4	281
2	37	1995	3	284
3	29	2024	3	287
4	55	2079	5	292
5	32	2111	2	294
6	31	2142	4	298
7	35	2177	6	304
8	44	2221	4	308
9	41	2262	1	309
10	27	2289	7	316
11	38	2327	0	316
12	43	2370	3	319
13	43	2413	4	323
14	49	2462	6	329
15	43	2505	2	331
16	42	2547	2	333
17	24	2571	2	335
18	34	2605	6	341
19	34	2639	4	345
20	50	2689	6	351
21	36	2725	4	355
22	37	2762	4	359
23	45	2807	6	365
24	24	2831	2	367
25	37	2868	3	370
26	31	2899	5	375
27	19	2918	5	380
28	23	2941	4	384
29	28	2969	2	386
30	31	3000	2	388
Octobre				
1er	23	3023	3	391
2	19	3042	3	394
3	30	3072	2	396
4	22	3094	4	400
5	28	3122	3	403
6	25	3147	4	407
7	29	3176	3	410
8	19	3195	0	410
9	17	3212	1	411
10	18	3230	4	415
11	16	3246	2	417
12	15	3261	2	419
13	25	3286	4	423
14	19	3305	5	428
15	9	3314	4	432
16	15	3329	2	434
17	6	3335	1	435

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum MATINEE ET DE SOIR.

VAUDEVILLE MODERNE.

Edmund Day & Co., Joe Flynn, Linden Beckwith, Fredo & Dare, Zasell & Vernon Co., Zoa Mathews, Les Parisiennes, "The Firebug."

TOUS LES SOIRS.....10c, 25c, 50c
Matinées tous les jours, Lundi excepté..10c, 25c
17 oct—5f

POSTE B

De l'Association Protectrice des Voyageurs de l'Amérique, Division de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, Lne.

Au bénéfice de l'HOPITAL D'ISOLEMENT dite: "Emergency Isolation Hospital"

Sous les auspices du Poste B, de l'Association Protectrice des Voyageurs

Grande partie double de Baseball et contestation pour le plus populaire des voyageurs,

Le Dimanche, 29 octobre 1905,

A 2:30 heures P. M.

Glycosenes vs Armour en Gold Bands.
Beekmans vs Woodward Wights.

Entrée générale.....25c
Grande tribune.....50c

Billets pour la contestation 5c chaque vote.

Les deux billets en vente à tous les principaux magasins.

17oct—17 18 20 22 23 25 28 29

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

17 oct 1f

PARC DE VILLE.

Nouvelle Orléans, 17 octob e. 1905.

Des soumissions cachetées pour l'obtention du privilège d'un Carrousel ou chevaux de bois dans le Parc de Ville seront reçues par C. Dittmann vice-président de l'Association du Parc, 628 rue Gravier, jusqu'au 7 novembre 1905, à trois heures p. m. précises. Pour détails et spécifications s'adresser à Joe. Bernard, surintendant du Parc. Le comité se réserve le droit de récuser n'importe laquelle des soumissions ou toutes

C. DITTMANN, Vice-Président du Comité Exécutif. JOS BERNARD, Secrétaire du Comité Exécutif 17 oct—17 au 7 nov inc

AVIS SPECIAL.

AVIS.

La compagnie NED PALFREY, 341 rue Carendelet, est la seule agence vendant à la Nouvelle-Orléans des fameux "Scotch Whisky" de Dewar, de l'absinthe véritable d'Edouard Pernod, et Kirschwasser, les célèbres "Brandies" Menkow, les Bitters Underberg Boonekamp, Rye Antideluvian, et un assortiment complet de Brandies, Vins Rhums, Cordiaux, Genève et de bons vieux Rye et Whiskies Bourbon. Les articles ci-dessus seront vendus exclusivement aux détaillants et sous aucune considération aux colporteurs à la Nouvelle-Orléans

NED PALFREY,
Phone Main 4321.
Représentant du Sud.

11 oct—1m—mer ven dim

16 octobre 1905.

L'INFIRMERIE TOURO ET L'ASSOciation de Bienfaisance des Hébreux.

L'Infirmerie Touro désire annoncer au public que la démolition de la façade de la bâtisse ne gênera en aucune façon les opérations d'aucune des départements de l'Institution.

D'amples préparatifs ont été faits pour la réception de tous patients.

SAM BLUM
Président.

17 oct—6f

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Stock d'Epiceries, etc.

In re Succession de Chas Pizzitola.

No 77,100—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

EN vertu d'un ordre daté le 10 octobre 1905, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, et à nous adressé, nous procéderons de vendre, LUNDI, le 23 octobre 1905, à 11 heures a. m. sur les lieux,

Coin des Rues Dumaine et Derbigny,

UN LOT D'EPICERIES, etc., d'après l'inventaire. Conditions—Comptant.

MORGAN et METZLER, Encanteurs,
331 rue Carondelet.

Frank T. Eobenabal, avocat.
12 oct—12 15 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magasin d'Epicerie bien établi et Cottage Double contigu à l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Columbus.

In re Théodule A. Piron vs Octave L. Piron, et al.

No 77,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Div. C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E absent en congé, daté et signé le 19 Sept. 1905, et adressé à Morgan et Metzler, encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, MARDI, le 24 octobre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 621, borné par les rues Claiborne, Columbus, Robertson et Laharpe, mesurant trente deux pieds sept pouces de face à la rue Claiborne par une profondeur et façade à la rue Columbus de cent pieds, formant l'encoignure des rues Claiborne et Columbus.

Etant la même propriété acquise par le pétionnaire et les défendeurs dans cette affaire le 30 septembre 1897, à une vente faite par le Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de Milford J. Piron, tuteur, vs Octave Piron, No 74,298, comme le tout et plus parfaitement démontré par l'acte de vente dudit Shérif, daté le 11 octobre 1897 et dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 168, folio 105.

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

MORGAN & METZLER, Encanteurs,

A. J. Rossi, avocat
23 sept 23 24—oct 1 15 22 23 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alexander H. Kohnke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 77,387—Division B—Attendu que Edward F. Kohnke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander H. Kohnke, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier

Andrew H. Wilson, avocat.
18 oct—18 22 27

Succession de Alicia Mathilda Kengehey, veuve de Samuel Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,255—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Commercial Trust & Savings Bank, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick & Lewis, Philip Gensler, Jr, avocats.

17 oct—17 21 26

Succession de Mary McCord, femme de William Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,096—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frederick Zengel, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

13oct—13 17 22

Succession de Frederick G. Ernst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,481—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry B. Schreiber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Dart & Kernan, avocats.

12 oct—12 16 21

Succession de William L. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,654—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia Schallert, veuve de Wm L. Taylor, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. —A. J. Villeré, avocat.

11 oct—11 15 20

Succession de Green H. Moseley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,315—Division A—Attendu que Edna P. Gersdorf, veuve de Green H. Moseley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Green H. Moseley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. Cahill, avocat. 12 oct—12 16 21

Succession de Christian Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77,352—Division C—Attendu que Christian Corso Schmidt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christian Schmidt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lyle Saxon, avocat. 14 oct—14 18 28

Succession de Owen Smith et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,350—Division E—Attendu que Mlle Annie Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus Owen Smith et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat. 14 oct—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re "First Christian Church of New Orleans" en liquidation. — No 77,236 — Cour civile de District, Division A.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 13 octobre 1905 ordonnant que certaine propriété foncière soit vendue par J. L. Onorato, encanteur, je vendrais à l'enchère publique, MERCREDI, le 15 novembre à 10 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, etc., situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 1, dans l'îlet No 69 sur un plan par Lefon, ancien voyer, daté le 15 mai 1807, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre forme une des encoignures des rues Celiaée et Melpomène, mesurant 68' 11" 2''' de face à la rue Celiaée, 80' 6'' de profondeur et façade à la rue Melpomène, 76' 1'' 9'' de profondeur sur la ligne de côté, contigu à la propriété appartenant autrefois à Mme St Romes, et 38' 5'' 4'' de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire.

J. L. ONORATO, Encanteur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour acquérir.

Propriété désirable dans le Sixième District. Bonne Location.

Cottage simple, No 2240 Gén. Taylor.

Succession de John Ellerbush et Mary S. Ellerbush

No 76,765—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, 2 novembre 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Lta., 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 25 septembre 1905, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Lne., dans l'îlet numéro 548 et lequel est borné par les rues St. David, Marengo, Green, (maintenant Liberté) et Général Taylor sur un devis annexé à un acte de vente par la Municipal Improvement Co. Ltd., à Joseph H. Durr, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 20 juillet 1895 et d'après cela ledit lot formant l'encoignure des rues Liberté (autrefois rue Green) et Général Taylor, et mesurant trente pieds de face à la rue Général Taylor sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Liberté ou Green de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1905, et l'acte de vente pardevant Fred Deibel Sr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fred Deibel jne avocat.
1er oct—1 8 15 22 29—nov 2

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 14 novembre 1905,

—A LA—

BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES,

No 311 rue Baronne,

A MIDI.

Canal Bank & Trust Company vs New Orleans & Gulf Steamship Company.

No 76,542—Cour Civile de District—Division E.

LE STEAMSHIP "ALPHA"

Maintenant se trouvant dans le fleuve Mississipi et le canal Harvey.

MARDI, le 14 novembre 1905, je, PETER GALLAGHER, un encanteur dûment autorisé et licencié, procéderai à offrir en vente, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 9 octobre 1905, et à moi adressé, le ci-dessus vapeur "Alpha". Ce vapeur a été construit en 1887; sa coque est construite en bois; 233 tonnes brut; sept chambres d'officiers; capacité 15 passagers. Pour plus amples renseignements, voyez l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER,
Encanteur,
No 846 rue Cammune.

Miller, Dufour & Dufour, avocats.
Louis P. Rice, receveur.

13 oct—13 15 22 29—nov 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 24 octobre 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

311 RUE BARONNE, A MIDI,

Le bateau-dragueur de valeur "Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'avenue Peters,

No 76,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Louisiana National Bank vs Pittsburg Gravel and Dredging Company.

MARDI, le 24 octobre, 1905, moi, Peter Gallagher, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente au No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 12 septembre 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le bateau-dragueur "Pennsylvania."

Conditions—Comptant,

PETER GALLAGHER,
Encanteur, 846 rue Commune.

Miller, Dufour et Dufour, avocats.
Louis P. Rice, Receveur.

23 sept—23 24—oct 1 8 15 22 24

E. Jonas & Co.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James L. Lindore—No 57,715 Division C. Cour Civile de District.

DANS l'affaire ci-dessus, par un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, Cour civile de District, daté et signé le 22 septembre 1905, et adressé à Edward Jonas, encanteur, nous vendrons à l'enchère publique, LUNDI, le 30 octobre 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 225—229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre désignée par le No 16 dans l'îlet No 7, borné par les rues Laurel, Live Oak, Pennsylvania et Général Taylor, d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 8 septembre 1864, annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, notaire le 17me jour d'octobre 1854, d'après lequel plan ledit lot numéro 16 mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Laurel sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1905 et payant pour l'acte de vente pardevant Charles Schneidean, notaire, un dépôt de 10 0/0 comptant devant être fait au moment de l'adjudication.

E. JONAS, Encanteur.

Edwin Laiser, avocat.
24 sept—24—oct 1 15 29 30

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Milford Jackson — No 76,527, Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 30 octobre 1905, à 11 heures a. m., en face du local No 322 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 17 octobre 1905, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un mulet gris et une charrette à bascule.

Condition—Comptant.

18 oct—18 22 30

Carrère & Keeney.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et le contenu d'une laiterie, à l'encoignure des rues Washington et White, LUNDI, le 23 octobre 1905, à 10 heures A. M.

Succession de John Thomas Magnuson. No 77,152—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

LUNDI, 23 octobre 1905, à 10 heures a. m. précises, sur les lieux, à l'encoignure des rues Washington et White, dans le quatrième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé, par l'Hon. juge John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique:

Premièrement—Les articles de maison et meubles appartenant au défunt, complètement détaillé dans l'inventaire enregistré dans cette affaire et dans ce bureau.

Deuxièmement —Le contenu de l'établissement de laiterie conduit par le défunt près de l'encoignure des rues Washington et White et complètement détaillé dans ledit inventaire enregistré en ce bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

JAMES F. KEENY, Encanteur.

13 oct—13 15 22 23

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE DOUBLE

PRESQUE NEUF,

Nos 4318 et 4320 RUE DU CANAL,

Terrain 55x139 pieds.

Lot vacant sur la rue S. Hennessy,

30x125 pieds.

A l'enchère publique, MARDI, le 7 novembre 1905.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau No 732 rue Commune — il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci dessus, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la même Cour, Division B, maintenant absent en congé, dossier No 76,388, ordre signé le 2 octobre 1905, dans l'affaire de la succession de H. H. Dressel, à l'enchère publique, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue du Canal, l'avenue Cleveland, les rues Napoléon et S. Hennessy et Alexander, désigné par le No 5 sur un plan fait par S. Hernandez, daté mars 1893, lequel dit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 2 1/5 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet, que la dernière ci-dessus décrite propriété, et désigné par le No 4, lequel dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur, entre lignes parallèles de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes et est contigu au lot No 5, les deux lots ci dessus décrits, devant être vendus ensemble, et avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double connu comme les Nos 4318 et 4320 rue du Canal.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que les deux morceaux de propriété ci-dessus décrits, et lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Napoléon ou Sud Hennessy, sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds 2 pouces et 3 lignes. Ledit lot est connu comme le lot No 9.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans avec 6 0/0 d'intérêt de la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, les acquéreurs assumant en plus les taxes de 1905, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 oct—5 8 15 22 29—nov 5 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Inre, James Demornelle & Sons, action en rem, Première Cour de Cité, No 21,861, Division C.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité, Division C, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 25me jour d'octobre 1905, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre dans le Troisième District, dans l'îlet 1329, ancien No 98, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Touro et Français, désignés par les numéros un, deux et trois de l'îlet No 98, mesurant comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois et mesurant trente pieds de face à la rue Français sur quatre vingt dix pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois, et le lot No 2, contigu au lot No 1, et mesurant trente pieds à la rue Français sur quatre vingt dix pieds de profondeur et le lot No 3 mesurant trente pieds à la rue Dorgenois sur soixante pieds de profondeur, lesdits trois lots de terre ensemble formant le lot désigné par le No 8 de l'îlet 98, saisis dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

WM J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour les demandeurs.

24 sept—24 27—oct 4 11 18 25

CHARTE

De la compagnie dite:

NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

JUIN 1905.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il soit su que le quatorzième jour du mois de juin, de l'année de notre Seigneur la mil-neuf cent cinquième, devant moi, Félix Joseph Puig, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, personnellement sont venues et ont comparues les diverses personnes dont les noms sont ci-dessous apposés, lesquelles ont déclaré que se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane, elles avaient contracté et s'engageaient par le présent avis, de même que toutes les personnes qui à l'avenir pourraient devenir leurs associées, à former et constituer une corporation pour les objets et fins et en vertu des articles et stipulations suivantes, savoir

CHARTE

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera: "NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY." "Compagnie de Voie Ferrée et d'Eclairage de la Nouvelle Orléans," et sous son nom d'incorporation elle aura le pouvoir et l'autorité de posséder et de jouir du privilège de succession pour le plein terme, l'entière période de quatre-vingt dix-neuf ans à partir de la date ci-dessus; de contracter, de poursuivre et d'être poursuivie; de faire usage d'un sceau de corporation et de modifier ce sceau à plaisir; de recevoir, louer, acheter, détenir et transférer, de même que hypothéquer et donner en nantissement la propriété foncière, personnelle et mixte, de corporation ou non; de nommer et désigner tels gérants, agents, directeurs et officiers, ainsique ses affaires ou intérêts et agrément peuvent l'exiger, et de faire et d'établir, de même que d'altérer et d'amender de temps en temps, tels règlements, règles et lois pour la conduite convenable, la gérance et la réglementation des affaires de ladite corporation ainsique les circonstances l'exigeront.

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle Orléans,